

SARRUT
Assurances // Sport
& Prestige

Google
★★★★★

4,9

Bonjour,

Ce guide a pour objectif de vous aider à comprendre les propositions d'assurances transmises en vous expliquant simplement l'offre que nous avons négociée pour vous.

Nous nous tenons à votre entière disposition.

L'équipe SARRUT Assurances



02 98 96 07 45 / 02 98 97 14 93



sarrut@sarrut-assurances.fr



// Notre histoire

Notre Histoire, c'est celle d'un père et ses fils (Hubert, Arnaud et Thibaut) passionnés par l'automobile qui ont décidé d'associer le développement de leur société avec leur passion.

En 2016, Arnaud dans le cadre de ses études fait un stage de quelques mois dans la structure et voit un potentiel important dans l'assurance de véhicules de prestige. Arnaud va donc négocier avec Allianz des tarifs parmi les plus compétitifs de France et surtout un contrat sur-mesure afin de proposer les meilleures garanties et formules du marché.

Le développement de cette niche est un succès, Sarrut Assurances Sport & Prestige assure aujourd'hui plus de 1 500 voitures de sports par an avec comme mots d'ordres : La réactivité, la disponibilité et le conseil !

Aujourd'hui, SARRUT Assurances, une équipe de 12 personnes à votre écoute pour vous faire bénéficier des meilleures offres du marché !



// Usage déclaré au contrat

Usage

// Déplacements

- **Privés** : véhicule utilisé à usage privé uniquement.
- **Privés et professionnels** : véhicule utilisé pour des déplacements privés + trajets domicile/travail + déplacements professionnels (hors tournées de commerciaux et transports à titre onéreux).

// Usage Kilométrique

- <4000km/an] Déplacements privés ou privés et professionnels
- <7000km/an] Déplacements privés et professionnels
- <9000km/an] Déplacements privés et professionnels
- Illimité] Déplacements privés ou privés et professionnels

// Conduite

- « **Tout conducteur** » : franchise du contrat applicable à tout conducteur*.
- « **Couple** » : franchise 750€ supplémentaire applicable si conducteur autre que vous-même ou votre conjoint.

// Garanties du véhicule

Garanties

- **Tiers (garantie minimale obligatoire)** : prise en charge des dommages causés à autrui (si vous êtes responsable...).
- **Vol, vandalisme** : disparition, destruction, détérioration du véhicule et/ou de ses éléments. Si les clés ont été laissées dans ou sur le véhicule : indemnité réduite de 20%.
- **Incendie, forces de la nature, catastrophes naturelles** : incendie, explosion, acte de vandalisme, sabotage, émeutes, mouvement populaire, tempête, ouragan, cyclone, tornade, foudre, grêle, poids de la neige, chute de neige ou glace des toits, avalanche, inondation, glissement ou affaissement de terrain. Nous garantissons également la destruction ou détérioration des équipements électriques ou électroniques causée par une combustion interne.
- **Bris de glace** : réparation ou remplacement des éléments verriers et phares avant en verre (hors phares arrières).
- **Tous risques** : collision avec un ou plusieurs autres véhicules, choc avec corps fixe ou mobile (arbre, mur, piéton, animal...), renversement sans collision préalable, transport par terre, fleuves, rivières, canaux

Les assurances Classiques ⁽¹⁾	C 1 (Tiers)	C 2 (Intermédiaire)	C 3 (Tous risques)
Responsabilité civile	●	●	●
Défense de vos intérêts suite à accident	●	●	●
Garantie du conducteur	●	●	●
Assistance	●	●	●
Bris des glaces		●	●
Catastrophes naturelles		●	●
Catastrophes technologiques		●	●
Attentats		●	●
Incendie-Forces de la nature		●	●
Vol		●	●
Dommages tous accidents			●

Motif d'intervention : Panne, crevaison, accident, vol du véhicule, perte de clefs

- ❖ Dépannage okm jusqu'à un **garage spécialisé** ou de la marque **sans limite de prise en charge**
- ❖ **Véhicule de prêt** durant 8 jours en cas de panne, 15 jours en cas d'accident et 30 jours en cas de vol
- ❖ **Rapatriement** en train, taxi ou avion puis transport pris en charge pour retourner chercher le véhicule
- ❖ Immobilisation suite à panne, accident, incendie ou tentative de vol véhicule :
 - < 2 jours : organisation et prise en charge d'un hôtel 3*** ou 4****
 - > 2 jours : organisation et prise en charge du transport pour rentrer ou poursuivre votre voyage.
- ❖ Remise à la route rapide : Organisation et **prise en charge des réparations en cas de panne ou crevaison** dans la limite de 200€ ttc : pneumatique, lubrification moteur, allumage-démarrage-électricité, carburation-injection, courroie, freinage, embrayage, refroidissement, signalisation-visibilité.
- ❖ **Le pack prévention :**
 - 1 stage de récupération de point par an
 - Retour au domicile en taxi : si vous n'êtes pas en état de conduire en toute sécurité. Prestation acquise 2 fois par an et dans la limite de 100€ ttc.

// Les options

Options

// Le Pack Valeur Plus

Indemnisation du véhicule :

- **A la valeur d'achat** durant les 24 premiers mois (36 mois pour les véhicules hybrides ou électriques)
- **A la valeur à dire d'expert majorée :**
 - + **20%** : Véhicule de 24/36 mois à 60 mois
 - + **30%** : Véhicule de 60 à 96 mois
 - + **40%** : Véhicule de plus de 96 mois

Bon à savoir : SANS le pack valeur plus : indemnisation sur la valeur à dire d'expert spécialisé

// Le Pack Réparation

En cas de panne* d'origine mécanique, électrique, électronique, hydraulique : prise en charge des frais de réparation. Garantie acquise si le véhicule a été et est entretenu et révisé selon les préconisations du constructeur.

Pour bénéficier de ce Pack, votre véhicule doit avoir **moins de 7 ans et 100 000 km** au moment de la souscription.

*Voir liste des éléments garanties dans les conditions générales

// Garantie contenu

Couverture des effets personnels et matériels professionnels contenu dans le véhicule.

// Notre Contrat Prestige

Nos
avantages

// Un service Prestige

Un gestionnaire **dédié et spécialisé**

Une **ligne directe** 02 08 96 07 47 / 02 98 97 14 94

Une gestion des **sinistres PREMIUM**

Une **structure familiale**

// Des garanties Prestige

Couverture sur **circuit en tous risques** et sans surcoût

Une **assurance au kilomètre** adaptée à votre utilisation

Assistance privilège (ex : dépannage vers un garage spécialiste ou de la marque, véhicule de remplacement, ...)

Indemnisation en fonction de la **valeur RÉELLE** de votre véhicule (Expert spécialisé dans les véhicules de Prestige)

Le contrat que nous vous proposons est le fruit d'un cahier des charges exigeant négocié avec ALLIANZ. Rien n'a été laissé au hasard !

Vos avis sur notre service

Nos
références

★★★★★ il y a 2 mois

L'entreprise de monsieur SARRUT est remarquable ! Gentillesse, clarté dans les contrats et se met en quatre pour trouver des solutions.
Monsieur SARRUT s'est très bien placé sur les voitures de prestige (Ferrari dans mon cas) et du coup j'ai mis une autre voiture chez lui plus une Protection Juridique.
A recommander en toute quiétude !

★★★★★ il y a 2 semaines **NOUVEAU**

Une équipe aux petits soins, réactive, très professionnelle de bon conseil et toujours disponible avec des tarifs hyper compétitifs sur les voitures de prestige mais aussi sur l'assurance de biens immobiliers. Un courtier comme on les aime (avec de l'humain et de la gentillesse), cela change vraiment des grandes compagnies et des mutuelles où vous n'êtes qu'un N° client parmi tant d'autres, et cela vaut vraiment le coup de s'assurer à 600 Kms de chez soi dans mon cas.
Visité en septembre

★★★★★ il y a un an

Je confirme que leur équipe en plus d'être très réactive, est toujours à l'écoute de leurs clients et travaille très professionnellement. Cela fait 3 ans que je suis très satisfait de leurs services et prestations. Merci!

★★★★★ il y a 2 mois

Très satisfait de mes contacts avec Sarrut Assurances pour l'assurance de ma Porsche 997, du devis à la finalisation du contrat. Interlocutrices très sympathiques, professionnelles, et réactives. Tarifs et prestations très intéressants.

Visité en juillet

★★★★★ il y a 2 mois

Personnel au top, compétent et agréable ! Mention spéciale pour Mme Capitaine.
Pas besoin d'aller chercher plus loin pour avoir des meilleurs tarifs sur des véhicules sportifs. Continuez ainsi !

Google 4,9
★★★★★

// Assurances du particulier

- ❖ IARD (Autos, Motos, habitations, bateaux...)
- ❖ Complémentaire santé
- ❖ Prévoyance (Accident de la vie, Indemnités journalières, capitaux décès,...)
- ❖ Assurances de prêts
- ❖ Assurance VIE (Epargne, Plan Epargne Retraite, Placement, Optimisation fiscale, ...)

// Mobilités

- ❖ Assistance rapatriement
- ❖ Assurance annulation
- ❖ Santé et prévoyance expatriés
- ❖ Contrat mission
- ❖ Avions

// Assurances des professionnels et entreprises

- ❖ Multirisques professionnelles / PNO
- ❖ Flotte de véhicules (TPV, TPM, Véhicule de commerciaux, ...)
- ❖ Responsabilité civile, décennale
- ❖ Santé et Prévoyance de vos salariés Assurances de prêts

// Affinitaires

- ❖ Rachat de caution
- ❖ Panne mécanique
- ❖ Extension de garantie